

Titel: Togeby oversættelse OSG, [Proleg] 118-0020

Citation: "Togeby oversættelse OSG, [Proleg] 118-0020", i *Louis Hjelmslev og hans kreds*, s. 36. Onlineudgave fra Louis Hjelmslev og hans kreds: https://tekster.kb.dk/catalog/lh-texts-kapsel_118-shoot-wacc-1992_0005_118_Proleg_0020_p36_bP35_TB00004/facsimile.pdf (tilgået 20. juli 2024)

Anvendt udgave: Louis Hjelmslev og hans kreds

Ophavsret: Materialet kan være ophavsretligt beskyttet, og så må du kun bruge det til personlig brug. Hvis ophavsmanden er død for mere end 70 år siden, er værket fri af ophavsret (public domain), og så kan du bruge værket frit. Hvis der er flere ophavsmænd, gælder den længstlevendes dødsår. Husk altid at kreditere ophavsmanden.

la présence du fonctif avec lequel il contracte une fonction. Ces définitions en présupposent certaines autres non spécifiques et indéfinissables: présence, nécessité, condition, ainsi que les définitions de fonction et de fonctif.

Sur cette base nous pouvons définir interdépendance comme une fonction entre deux constantes, détermination comme une fonction entre une constante et une variable et constellation comme une fonction entre deux variables.

4.33 Dans certains cas, nous aurons besoin d'une appellation commune pour indépendance et détermination (les deux espèces de fonctions parmi les fonctifs desquelles se trouvent une ou plusieurs constantes): nous les appellerons connexions. Également dans certains cas, nous pourrions avoir besoin d'une appellation commune pour interdépendance et constellation (les deux espèces de fonctions offrant ce trait commun que chacune d'elles n'a qu'une seule ~~une~~ espèce de fonctifs: l'interdépendance ne reliant que des constantes, la constellation seulement des variables). Nous les appellerons réciprocité, non qui se présente de lui-même parce que, au contraire de la détermination, ces deux espèces de fonctions n'ont pas d'"orientation".

En raison de l'"orientation" de la détermination (c'est-à-dire à cause de la diversité de ses fonctifs), ses deux fonctifs doivent être nommés différemment. Dans une détermination (resp. sélection, resp. spécification) la constante sera nommée la déterminée (sélectionnée, spécifiée) et la variable, la déterminante (sélectionnante, spécifiante): le fonctif dont la présence est une condition nécessaire à la présence de l'autre fonctif de la détermination est dit être déterminé (être sélectionné, être spécifié) par celui-ci, et le fonctif dont la présence n'est pas une condition nécessaire à la présence de l'autre fonctif de la détermination est dit déterminer (sélectionner, spécifier) celui-ci. Les fonctifs qui contractent un